

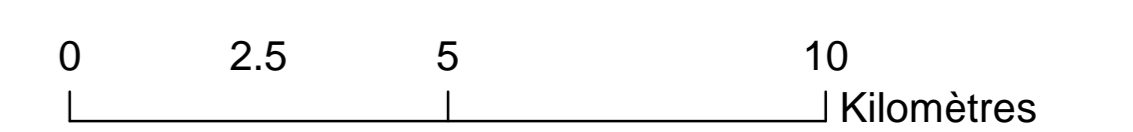
RCI 02 - 07

# Règlement régissant l'implantation d'éoliennes



- Circuit électrique Hydro-Québec
- Zone P1
- Périmètre d'urbanisation (Pu)
- Aire de protection

1:100 000



Sources: MRC de Témiscouata et  
 Gouvernement du Québec; tous droits réservés  
 Système de projection: MTM zone 6  
 Système de référence géodésique: Nad 83, GRS 80  
 Ce document a été révisé à titre de consultation seulement.  
 Toute représentation du territoire ayant une échelle autre que  
 les données d'origine ne peut être considérée comme exacte.



MRC de  
 Témiscouata

Localisation de la MRC dans l'est du Québec

